

Les bonnes feuilles

Extraits choisis de l'ouvrage

PRÉFACE

Est-il permis de lire le Coran comme un document du passé et de chercher à l'expliquer par les lois de la méthode historique et critique, depuis longtemps en usage dans l'étude de la Bible ? Il est certain que personne n'a encore pris cette liberté : « La critique historique et scripturaire, basée sur l'épigraphie et l'archéologie, n'a pas encore été appliquée au Coran suivant les normes habituelles », avoue Denise Masson en guise d'introduction à sa propre traduction¹.

Pourquoi un tel retard ? Négligence, désintérêt, voire mépris, de la part du monde savant ? Certes non ! Depuis l'expédition de Bonaparte en Égypte, l'islamologie jouit dans nos vieux pays de chrétienté d'un engouement qui n'a pas encore connu, depuis bientôt deux cents ans, son déclin. L'immense bibliographie du sujet l'atteste, illustrée par les plus grands noms de l'exégèse biblique elle-même.

Quelle est donc la raison d'une lacune aussi persistante ? La réponse est surprenante, en nos temps d'exigence hypercritique, mais elle est incontestable : un certain dogmatisme dont nous lisons la formule invariable chez tous les meilleurs islamologues contemporains qui, eux-mêmes, l'ont hérité des plus anciens : « Le Coran, Livre sacré des Musulmans, a été transmis au Prophète, instrument passif de la Révélation, tel qu'il est conservé au ciel, de toute éternité, sur la Table gardée (LXXXV, 22). Le Livre qui nous est présenté est donc, selon la Tradition la plus constante, la réplique de l'archétype céleste, révélé par Allah, dans la forme précise, littérale, qui nous est parvenue. Il constitue en lui-même un miracle.² » Dans ces conditions, il est évident que le texte ne peut plus faire l'objet d'aucun examen critique : « Le texte coranique est un sacrement : il apporte la grâce de le croire. Sa naissance fut miracle », proclame Jean Grosjean dans la préface qu'il a accordée à la traduction de Denise Masson³.

(1) *Le Coran*, Pléiade, 1967, réédité en 1976, 1980, 1986, p. XL — (2) *Ibid.*, p. XVII — (3) *Ibid.*, p. IX.

PRÉFACE

Lammens réduit à néant l'œuvre de Régis Blachère¹, version dérivée d'une connaissance quasi exhaustive de la *sîra*, monument sans rival, dont la traduction de Denise Masson citée plus haut dépend entièrement.

Comment donc sortir du cercle vicieux ? En avançant hardiment dans la voie ouverte par le Père Lammens, en suivant la méthode que sa découverte impose.

UNE SEULE MÉTHODE

Cette méthode consiste à rejeter toute la « Tradition ». Le P. Lammens la recommanda, mais il ne s'y était pas risqué. Il plaidait : « La Tradition conserve pourtant une valeur *sui generis*, l'exégèse scientifique du Coran étant à créer. » Que n'a-t-il entrepris lui-même cette création très urgente et nécessaire ? Faute de quoi, toute son œuvre aboutit à la même impasse que celle des Nöldeke et Demombynes.

Le lecteur a peut-être remarqué plus haut (p. X) qu'au même moment où il cite un passage du Coran qui a servi de source cachée à la *sîra*, détruisant la prétention de cette compilation à nous apprendre du nouveau, le Père Lammens introduit subrepticement entre parenthèses... une donnée fournie par la *sîra* ! « Prêche dans la mère des Cités (La Mecque) et aux environs. » Le nom de la « Cité » dont il s'agit n'est pas dans le texte. C'est l'exégèse de la *sîra*, « procédant au petit bonheur », qui indique ici « La Mecque ». Pourquoi Lammens emboîte-t-il le pas ?

Il en va de même des imprécations de la sourate CXI contre Aboû Lahab. Le texte ne dit nulle part qu'il s'agit de l'oncle de Mahomet. Lammens l'admet pourtant sur la foi de la Tradition.

Quelle inconséquence ! Un tel manque de logique explique pourquoi l'œuvre « gigantesque » de ce « travailleur infatigable, fidèle sans défaillance à sa vocation d'islamologue, probe dans sa recherche, loyal dans ses jugements »², est demeurée sans fécondité. Après le magnifique article-programme que nous venons de citer longuement, il s'attacha à préparer une vie de Mahomet dont quelques chapitres épars furent publiés en articles séparés³. Le simple énoncé de leurs titres montre combien l'on s'est éloigné de la révolution que commandaient les conclusions critiques de *Qoran et Tradition*⁴.

(1) *Le Coran*, Paris-Maisonneuve, 3 volumes entre 1947 et 1950 ; réédité en deux volumes, 1977-1980. Sauf indication contraire, nous citerons l'édition originale. — (2) R. Chidiac, s. j., préface de la seconde édition de l'ouvrage posthume de Lammens, *L'Islam*, Beyrouth, 1944, p. XVI. — (3) *Mahomet fut-il sincère ?* RSR, 1911, t. II ; *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sirâ*, Journal asiatique, 10^e série, 1911, t. XVII ; *Fatima et les filles de Mahomet*, Rome, 1912. — (4) Ce que nous appelons « inconséquence », Chidiac, cité plus haut, le

LA BÉNÉDICTION

¹*Béni soit le nom du Dieu, le Miséricordieux,*

= Dn 2 20
Ex 33 19; 34 6
Ps 111 4

1. « Béni soit le nom du Dieu ». Blachère traduit : « Au nom d'Allah », et commente, à la suite de Nöldeke : « Cela rappelle le *be-šém Yahwé* de la Bible. »¹

bismi llâhi en serait, en effet, l'exacte transcription, sauf le nom commun arabe *'allâh*, « le Dieu », substitué au tétragramme sacré hébreu *yahweh*, si la préposition *b* ne restait, ici, "en l'air", sans aucun verbe qui la commande. Masson : « La formule : "au Nom de Dieu" ou : "au Nom du Seigneur", revient souvent dans les liturgies juive et chrétienne (cf. Ps 20 8; 118 10-12; 124 8; Mt 23 39). » Mais c'est trop négliger qu'en chacune de ces références, *b* est commandé par un verbe.

Notre hypothèse est que *b* est l'abréviation de *bârûkh* hébreu. L'abréviation est un procédé cher aux rédacteurs des documents de la tradition rabbinique, qui aboutit à un vaste système, objet des recensions savantes, quoique non exhaustives, de Gustaf H. Dalman et, plus récemment, de Ashkenazi et Jarden².

bârûkh yahweh 'elohim [...] *bârûkh šém kebôdô le 'ôlâm*, « Béni soit Yahweh Dieu [...], béni soit le nom de sa gloire à jamais. » (Ps 72 18-19) Telle est la formule de louange et d'action de grâces qui remplit l'Ancien Testament (Gn 24 27; Jg 5 2, 9; Ne 9 5; Dn 2 20) et continue, à l'exception du tétragramme "imprononçable", d'accompagner la liturgie synagogale et tous les événements de la vie individuelle et domestique juive³. Telle se présente aussi la *basmala* arabe, en donnant à *'ism*, transcription de l'hébreu *šém*, « nom », fonction de sujet. Par le vocabulaire et par la structure, c'est une bénédiction. Remarquez, d'ailleurs, que toutes les références de Nöldeke sont des bénédictions⁴.

Bien que la traduction traditionnelle de *bismi* par « au nom de » trouve aisément un parallèle dans l'invocation trinitaire chrétienne, bien attestée par les manuscrits éthiopiens, il faut cependant observer que, même dans ce cas, après l'*incipit* : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit », le scribe continue par l'énoncé de l'action qui gouverne cet *incipit* comme un complément circonstanciel : « Je fais ceci ou cela. » Notre hypothèse reçoit en outre un appui épigraphique dans les nombreuses « dédicaces en langue palmyrénienne à "Celui dont le Nom est béni pour l'éternité", souvent qualifié de "bon et miséricordieux", comme ici. On a retrouvé plus de 200 monuments, surtout des autels à encens, datés du second et du troisième siècle, dédiés à "Celui dont le Nom est béni pour l'éternité".⁵ »

Enfin, il est notable que la première lettre du Coran est un *b*, seconde

(1) *Le Coran*, Introduction, p. 143. — (2) *Aramäisch-Neuhebräisches Wörterbuch zu Targum, Talmud und Midrasch*, J. Kauffmann, Francfort, 1901; *Ozar Rashe Tevot*, Jérusalem, 1966. — (3) Kurt Hruby, *La notion de Berakhah dans la tradition et son caractère anamnétique*, Questions liturgiques, n° 2, 1971, p. 162-165. (4) *Geschichte des Qurans*, p. 112. — (5) Jean Starcky, *Palmyréniens, Nabatéens et Arabes du Nord avant l'Islam*, Histoire des religions, t. IV, p. 207.

INTERPRÉTATION

« Ce texte, conclut Blachère, forme un tout qui se distingue nettement de l'ensemble du Coran. Ce n'est ni une admonition ni une affirmation dogmatique ou juridique. C'est une prière, ou, comme dit Goldziher: "le *Pater Noster*" de l'Islam. »¹ Sans doute par antiphrase, puisque Dieu reçoit dans ce texte les noms les plus beaux — miséricordieux, maître, roi — sauf, précisément, celui de « Père ». Omission délibérée, visant à effacer ce qui constitue la révélation spécifiquement chrétienne, à l'instar du Qaddish, ce « Notre Père » du judaïsme, lui aussi « sanctification du Nom », mais antitrinitaire.

Notre exégèse permet d'identifier le v. 1 avec le *zékher*, « mémorial » du « Nom » très saint, cher à la piété biblique et chrétienne. À cette invocation répond une formule de louange, le v. 2, « oraison jaculatoire » (David de Sola Pool), comme les auteurs inspirés en ont créé une multitude, selon une structure immuable qui paraît constituer la loi du genre, comprenant toujours: 1° une bénédiction, 2° la mention du nom de Dieu, 3° celle de son éternité². Ces trois éléments, reconnaissables dans le *Gloria Patri...*, l'antique doxologie chrétienne (IV^e siècle), le sont ici dans le verset 2.

Motif de cette action de grâces pleine du « désir », *'al-ḥamdu*, de l'avènement du « jugement de Dieu » (cf. Is 26 7-9): plutôt que la « Seigneurie » de Dieu sur « les Mondes » (Blachère) ou même sur « les siècles » (notre interprétation), c'est "l'enseignement", évoqué ici par le nom de *rabbi*, que Dieu miséricordieux dispense d'âge en âge. La pensée qui associe la "didascalie" divine à la miséricorde est très profonde. Elle est empruntée à Jérémie qui la posait au principe de la Nouvelle Alliance à venir: « Je mettrai ma Loi au fond de leur être et je l'écrirai sur leur cœur. Alors je serai leur Dieu et eux seront mon peuple. Ils n'auront plus à s'instruire mutuellement, se disant l'un à l'autre: "Ayez la connaissance de Yahweh!" Mais ils me connaîtront tous, des plus petits jusqu'aux plus grands, — oracle de Yahweh, — parce que je vais pardonner leur crime et ne plus me souvenir de leur péché. » (Jr 31 33-34)

(1) Op. cit., II, p. 126. — (2) Op. cit., p. 47.

PROLOGUE

¹*Béni soit le nom du Dieu de miséricorde,
le Miséricordieux,
Dieu des délivrances.*

- 11 +

Ps 68 20-21

1. L'invocation du nom de Dieu, dite traditionnellement *basmala*, qui est, selon notre exégèse, une *berâkhâh*, reviendra régulièrement, sans doute comme une invitation à réciter les sept versets de la prière de bénédiction avant d'entreprendre la lecture rituelle, à l'instar des réunions synagogales où les bénédictions encadrent les lectures bibliques. De sorte qu'elle divisera l'ensemble du livre en autant de chapitres, traditionnellement dénommés *sourates*, eux-mêmes fragmentés en versets, comme les chapitres d'un livre de la Bible. Nous conserverons cette division matérielle comme système de référence, en nous souvenant que, comme dans la Bible, elle ne remonte pas à la rédaction originale du texte. En revanche, fidèle à notre méthode, nous ignorerons les titres traditionnels donnés postérieurement à ces *sourates*. À eux seuls, ils manifestent l'impuissance de leurs inventeurs à saisir le thème général du texte qu'ils prétendent résumer : pour les sept versets de la première *sourate*, que nous avons intitulée *La Bénédiction*, les commentateurs ont hésité, produisant jusqu'à vingt-cinq titres, pour s'arrêter finalement au plus insignifiant, actuellement en usage : *La Liminaire*.

Nous continuerons donc à leur substituer des titres de notre composition, n'hésitant pas à introduire des sous-titres à l'intérieur de chaque *sourate*, pour une meilleure mise en lumière du thème que révélera notre exégèse.

De même, nous négligerons les nombreuses discussions d'école au sujet de l'insertion, controversée, de la *basmala* dans le texte authentique¹. En tête de la deuxième *sourate*, elle est considérée comme "hors-texte" par l'édition du Caire, les trois lettres qui la suivent constituant, elles seules, le premier verset. Il nous suffit de constater que si, au contraire, on la joint à ces trois lettres, elle leur donne un sens tel qu'il apparaît normal de la placer en incipit du texte.

« Dieu des délivrances » traduit en effet trois mystérieuses lettres : *ALM*, qui tiennent en échec depuis mille trois cents ans l'ingéniosité de tous les exégètes, tant en Orient qu'en Occident. Masson : « Aucune interprétation n'a encore été donnée aux sigles que l'on trouve au début de vingt-six *Sourates*.² » Blachère : « Du côté musulman, en dehors d'un petit nombre de docteurs qui, voyant là un secret divin, se sont refusés à le violer, on a dépensé des trésors d'ingéniosité pour percer ce mystère. Sans hésitation, on considère ces sigles comme des abréviations. Les exégètes les plus prudents se bornent à y retrouver une ou plusieurs lettres entrant dans un appellatif divin (...). Du côté des orientalistes, on songe naturellement aussi à des abréviations et l'on propose plusieurs

(1) Blachère, *Le Coran*, Introduction, p. 142. — (2) Op. cit., p. 779.

Dt 18 18 *Maitre! Et suscite au milieu d'eux un messager du secret pris du milieu d'eux.*

Ils leur réciteront tes versets, et il leur enseignera l'Écriture et la sagesse, et il les purifiera. Je t'en prie, Toi, le Tout-Puissant, plein de sagesse.

Lc 1 53, 55 ¹³⁰ *Qui donc a faim de la parole d'Abraham, sinon celui qui est humble d'esprit? C'est pourquoi Nous l'avons couronné, en ce monde, et dans l'autre il est parmi ceux qui prospèrent.*

«SOIS PARFAIT!»

- Gn 17 1 ¹³¹ *Lorsque son Maitre lui dit: "Sois parfait!" il dit: «Je suis*

que Moïse met dans la bouche de Yahweh: «Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi. Je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui commanderai.» (Dt 18 18) Sur la foi de cet oracle les juifs ont attendu le Messie comme un nouveau Moïse, que ses disciples ont en effet reconnu en Jésus-Christ (Jn 1 45). Par une audace extrême, l'auteur dépouille les juifs de la promesse et les chrétiens de son accomplissement, pour en faire l'objet de la prière d'Ismaël, fils d'Abraham, au bénéfice de sa postérité arabe.

«Ils leur réciteront»: le prince et le messager réciteront les versets de la révélation divine (supra, v. 39 +).

«il leur enseignera», au singulier: «le Tout-Puissant».

«il les purifiera», *yuzakkî-him*. Hébreu *zâkhakh*, «être pur».

«le Tout-Puissant», *'al-'aziz*. Hébreu *'izûz*, «fort» (Ps 24 8).

«plein de sagesse», litt.: «le Sage», *'al-ḥakim* (supra, v. 32).

130. «a faim», *yargab*. Hébreu *râ'âb* (Ps 107 9): «Il a rassasié de biens les affamés [...] ainsi qu'Il l'avait promis à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa descendance à jamais!» (Lc 1 53, 55)

«humble d'esprit», litt.: «écrasé en son âme», *safiha nafsa-hu* (supra, v. 13 +; cf. Lc 1 48).

«nous l'avons couronné», *'iṣṭafaynâ-hu*. Grec *stéphô*: 1° «répandre autour, entourer, ceindre, couvrir», 2° «couronner». C'est en effet ce qui est écrit d'Abraham: «Tu es un prince de Dieu parmi nous.» (Gn 23 6)

«ceux qui prospèrent», *'aṣ-ṣâliḥîn* (supra, v. 11 et passim), selon la promesse: «Ta récompense sera très grande.» (Gn 15 1)

«SOIS PARFAIT!»

131. «Sois parfait», *'aslim*. C'est le mot du Targum pour Gn 17 1: «Marche en ma présence et sois parfait, *šelim*» (supra, v. 128 +).

«Je suis parfait», *'aslantu*. Ce trait aggadique est absent de l'Écriture qui se contente de mentionner la foi d'Abraham: «Abram crut en Yahweh, qui le lui compta comme justice.» (Gn 15 6) Ce trait inédit est profon-

UNE PRIÈRE JUIVE

pourquoi, et l'hypothèse est pourtant venue sous sa plume, non sans raison. Il suffit en effet de reconstituer les grandes phases de l'histoire de l'Arabie qui ont préludé à l'apparition de la sourate I et de la langue dont elle est la première attestation littéraire, pour que cette « hypothèse d'une création artificielle et méditée » s'impose d'elle-même, et que se dégage en même temps l'extraordinaire personnalité de l'auteur qui en fut l'artisan.

TENTATIVE DE PÉNÉTRATION CHRÉTIENNE AU HEDJAZ-AU VI^e SIÈCLE

La sourate I, prière juive, prend place, dans la genèse de la langue arabe et de sa graphie, après l'inscription de Ḥarrân, inscription chrétienne datée de 568. Or, cette date est aussi celle d'une entreprise chrétienne de grande envergure, tendant à coloniser et convertir l'ensemble de l'Arabie, entreprise puissamment et victorieusement combattue par les juifs. Ces faits ont été effacés de la mémoire des peuples par la légende musulmane. Il convient d'en reconstituer toute la trame.

Le Sud, ou « Arabie heureuse », mis à part, la péninsule enclose entre la mer Rouge, la mer d'Oman et le désert de Syrie, apparaît comme un lieu de passage caravanier et un réservoir de nomades sans organisation politique, à l'écart de tous les grands mouvements de civilisation. Les arabes n'entrent dans l'histoire qu'à la condition de sortir d'Arabie et d'aller se fixer en Syrie, en Palestine, en Égypte, en Perse.

LA PROVINCE ROMAINE D'ARABIE

Ainsi, en l'an 9 avant Jésus-Christ environ, un arabe du nom d'Arétas règne à Pétra sur les Nabatéens de race arabe et étend même son royaume jusqu'à Damas, avec l'appui des Romains¹. De plus en

fort instruits des choses de l'Islam et des récits coraniques. Si nous voyons [les pseudo-poètes archaïques] parler comme des Musulmans, ou se comporter comme des monothéistes rigides, il semble difficile de croire à l'authenticité des œuvres placées sous leur nom. » (Ibid., p. 169) — (1) Selon la chronologie du P. Vincent (*Les Nabatéens*, Revue Biblique, 1898, p. 572) Arétas régna de 9 avant à 40 après J.-C. Il faut noter que l'antagonisme judéo-chrétien se manifeste auprès des arabes dès ces temps reculés. Comme le remarque René Aigrain : « D'après Ac 9 23-25, ce seraient les juifs qui auraient persécuté saint Paul, tandis que 2 Co 11 32 attribue la persécution à l'ethnarque (arabe) de Damas : celui-ci, vraisemblablement peu occupé de controverses religieuses, prenait seulement des mesures contre un homme que les juifs lui représentaient comme un perturbateur. » (op. cit., col. 1160)

II LA CHARTE D'UN «RETOUR»

PROLOGUE

La sourate II commence par une bénédiction¹ reprise de la sourate I². Adressée au « Dieu des délivrances » sous le voile d'un sigle mystérieux qui est de pur hébreu, *A.L.M.*, cette bénédiction annonce le thème de « l'Écrit que voici », *ḏālīka l-kitāb* : celui des « saluts » procurés par *'ar-rahmān*, « le Miséricordieux » aux « prédestinés », *'al-muttaqīn*³.

Qui sont « les prédestinés » ? Ce sont ceux qui marchent sur la « Voie, *hudan*, sans querelle » venue de leur Maître, *rabbī* ; « ceux qui croient », *'al-laḏīna yu'minūn*, à la révélation antique. Ceux-là « s'acquittent de la prière », sans doute en récitant les sept versets de la sourate I. Ils pratiquent la justice distributive et sont remplis de zèle contre l'idolâtrie⁴.

En face d'eux, pleins d'hypocrisie⁵ et de raillerie⁶, « ceux qui ont apostasié », *'al-laḏīna kaḡarū*, la foi antique. Aveuglés, ils n'ont foi ni en Dieu, ni en l'au-delà. Or, ils « prospèrent » aux dépens du « Pays » qu'ils mettent à mal, et des fidèles qu'ils écrasent⁷.

La « parabole », *maṡal*, de « Celui qui a allumé un feu » raconte comment ce n'est pas ignorance de leur part, mais reniement obstiné d'une lumière qui s'est fait connaître à eux⁸. C'est pourquoi, par un juste châtement : « Le Dieu au-dessus de tout, obscur », désormais « ne se fait plus entendre d'eux ni voir »⁹.

Pour sa part, l'auteur se défend d'apporter une révélation nouvelle¹⁰. Et de fait, lorsqu'il raconte la création, c'est dans un raccourci homilétique tout inspiré du premier récit qu'en fait le livre de la Genèse¹¹, et c'est pour conclure par une parénèse invitant les hommes à ne pas suivre l'exemple de « ceux qui ont apostasié », *'al-laḏīna kaḡarū*, l'antique et incomparable révélation¹², mais à « mettre en pratique »¹³, en travaillant à la prospérité du Pays afin d'obtenir « des jardins » bien irrigués. Non, vraiment, « le Dieu ne fait pas de révélation » nouvelle pour donner la leçon de la « parabole », tenue cachée par ceux qui ont la foi. Tandis que les apostats, eux, ne comprennent pas, demandant : « Qu'a voulu dire le Dieu par cette parabole ? »¹⁴ Mais ils vont à leur perte parce qu'ils ruinent l'Alliance, tronquent

(1) II 1. — (2) I 1. — (3) II 2. — (4) II 3-4. — (5) II 8. — (6) II 14. — (7) II 11-13. — (8) II 17-18. — (9) II 19-20. — (10) II 4. — (11) II 22. — (12) II 23. — (13) II 24. — (14) II 26.

EXPLANATION

est la circoncision. Or, Ismaël fut circoncis *avant* Isaac¹. D'ailleurs, saint Paul lui-même n'a-t-il pas écrit que « la première » alliance « se rattache au Sinaï » et que « c'est Agar, car le Sinaï est en Arabie »² ?

Est-ce à dire que l'auteur a une conception purement juridique et raciste de l'alliance ? Non pas, et c'est peut-être en cela qu'éclate le mérite supérieur de son génie. Car le fruit de l'alliance divine avec Abraham et Ismaël, selon lui, est de les « consacrer » tous les deux comme « parfaits », *muslimayn*, et de « consacrer » leur descendance comme « un peuple parfait, *muslimat*, pour Dieu » par la grâce d'un « retour du Dieu plein de miséricorde », leur désignant des « princes », *manâsika*, et suscitant du milieu d'eux un « messenger du secret », *rasûl*, pour leur réciter les « versets », *'ayât*, par lesquels Dieu même leur infusera l'Écriture et la sagesse, et pour les purifier³.

Au moment où l'auteur semble tout ramener à l'Ancien Testament de la manière la plus charnelle, il introduit cette exigence de « perfection », qui paraît tout empruntée à l'Évangile. Sont, en effet, « parfaits, *muslimûn*, pour Dieu » ceux qui ont faim de la parole d'Abraham, ceux qui sont humbles d'esprit et ceints de justice, ceux qui adorent le Dieu d'Abraham, d'Ismaël et d'Isaac, « seul Dieu », *'ilâhan wâhîdan*⁴.

Les fils de Jacob, ou « enfants d'Israël », autre nom de Jacob⁵, s'engagèrent auprès du patriarche mourant à être « parfaits, *muslimûn*, pour Dieu ». Mais « ce peuple » ne tint pas ses promesses. Prétendant qu'il fallait, pour être dans la Voie, être « juif » ou « nazôreen », ils ont fait de la « parole d'Abraham » une « hypocrisie », *hanifan*, et l'ont « emmêlée »⁶.

En revanche, ceux qui se montrent fidèles à cette « tradition », *qiblat*, reçue d'Abraham, sont aujourd'hui les héritiers de cette alliance. Telle est l'affirmation centrale, capitale, profondément novatrice, contenue dans ce « cantique », *sûrat*. Elle évacue, au bénéfice

(1) Gn 17 23-26. — (2) Ga 4 24-25. L'abbé Joakim Moubarac a donc absolument tort de récuser ce qu'il appelle « le point de vue critique des "sources" ou soi-disant telles de l'histoire coranique d'Abraham », allant jusqu'à « se demander si le Qor'ân ne contient pas de traditions arabes (« ismaéliennes ») indépendantes des traditions bibliques (ou même qui auraient inspiré celles-ci ?) » (*Abraham en Islam*, Cahiers sioniens, V, 2, juin 1951, p. 108 et 110, n. 29). Rodinson a sévèrement critiqué cette position comme non scientifique, dans la préface qu'il a accordée au livre de René Dagon, *La Geste d'Ismaël* (Genève, 1981, p. XIV). Qu'il nous soit en outre permis de nous étonner de voir un prêtre catholique romain émettre une telle hypothèse incompatible avec la Foi. — (3) II 128-129. — (4) II 130-133. — (5) Gn 32 29 et passim. (6) II 134.

POSTFACE

par

l'Abbé Georges de Nantes

Votre lecteur, frère Bruno, reste sur sa faim aux dernières pages de ce premier volume. Il en a déjà tant appris qu'il est impatient de recevoir de vous les tomes suivants, surtout s'il est islamologue chevronné, conscient des formidables interrogations que vous rappelez dans votre préface, et qui ont conduit les plus grands, les Goldziher, les Lammens, les Nöldeke à déclarer forfait. Stupéfait de ce que votre traduction révèle, il veut en savoir davantage. Vous devrez, et sans de trop longues attentes, de l'un à l'autre tome, résoudre les questions qui jaillissent de vos premières réponses. Les ancrages d'un édifice grandiose sont longs à couler dans les profondeurs de la terre, sur le roc, mais les étages ensuite demandent de moins en moins de travail et de temps. J'ai bon espoir en l'achèvement rapide et sûr de votre entreprise.

Unique en son genre et en son succès. En recherche biblique tout a été dit, et les thèses révolutionnaires ne rencontrent que le scepticisme. Prétendre que *La Bible est née en Arabie* avec Kamal Salibi de Beyrouth¹, ou qu'elle est de « structure numérique », avec Wiener et Katz de Haïfa et Tel-Aviv², est simplement extravagant. Mais ici, la nouveauté s'impose pour deux raisons. D'abord votre hypothèse fournit des réponses à des énigmes auxquelles nul, ni savant, ni croyant, n'a su répondre depuis des siècles. Et vous êtes alors comme Champollion découvrant le langage des hiéroglyphes : depuis le sigle

(1) Cf. B. Bonnet-Eymard, *Science biblique et terrorisme*, dans *La Contre-Réforme Catholique au XX^e siècle*, n° 236, p. 5-6, septembre-octobre 1987. — (2) Cf. les propos du pasteur Jean-Marc Thobois, in *Expériences*, 1^e trimestre 1987.